



Collège québécois
des médecins de famille

catalyser l'innovation

PRIX D'EXCELLENCE

GRILLE D'ÉVALUATION

Critère d'admission

- Les candidat(e)s doivent être membres du Collège québécois des médecins de famille.
-

Catégories

1. Contribution aux soins aux patients en milieu non urbain
 2. Contribution à la vie communautaire ou à l'aide internationale
 3. Contribution à la vie universitaire/hospitalière/CLSC/GMF
 4. Contribution à l'enseignement de la médecine de famille
 5. Contribution à la formation continue et à la vulgarisation scientifique
 6. Contribution à la recherche ou à la publication en médecine de famille
 7. Contribution à la vie du Collège québécois des médecins de famille ou du Collège des médecins de famille du Canada
-

CRITÈRES	POINTAGE ET CRITÈRES DE SÉLECTION	POINTAGE
1. Contribution remarquable à sa catégorie		/ 50
2. Reconnu par ses pairs pour ses compétences cliniques		/ 25
3. Qualités humaines		/ 25
	Total :	/100

Note : Tout membre du jury qui propose une candidature ou qui se sent en conflit d'intérêts doit s'exclure du processus de sélection.